

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2024

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 10,4%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 9,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 99 MDH à fin octobre 2024 contre 62 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+5,3%) ;
- TVA à l'importation (+10,9%). A fin octobre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 4,2% par rapport à son niveau à fin octobre 2022, soit -1.898 MDH (43.343 MDH contre 45.241 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+10,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 53 MDH à fin octobre 2024 contre 38 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,7%) et des autres TIC (+26,5%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 13.710 MDH à fin octobre 2024 contre 9.335 MDH un an auparavant :

- l'IS (+12,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 2.135 MDH à fin octobre 2024 contre 1.318 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH.
- l'IR (+13,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 302 MDH à fin octobre 2024 contre 299 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 18,5% par rapport à leur niveau de fin octobre 2023.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20,8%.

- la TVA à l'intérieur (+13,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 11.087 MDH à fin octobre 2024 contre 7.582 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH.

A fin octobre 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 15.841 MDH contre 10.841 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 17.522 MDH à fin octobre 2024 contre 16.526 MDH un an auparavant, en hausse de 6% ou +996 MDH.
- les majorations de retard (+23,1%), résultant de recettes brutes de 2.337 MDH à fin octobre 2024 contre 1.883 MDH à fin octobre 2023 et de dégrèvements de 186 MDH contre 136 MDH.

4- la baisse des recettes non fiscales de 4,6% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (12.849 MDH contre 20.494 MDH) et des fonds de concours (765 MDH contre 1.746 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.576 MDH contre 1.339 MDH), des recettes de monopoles (13.585 MDH contre 12.064 MDH) et de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat.

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 74% et un taux d'émission sur engagements de 88%, contre respectivement 72% et 90% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 4,1% provenant de :

- la hausse de 7,1% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 7,6% des dépenses de personnel et de 6,4% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 15% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 52,4% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 47% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 15.865 MDH contre 10.851 MDH à fin octobre 2023.

3- une augmentation des dépenses d'investissement émises de 0,7%, passant de 81 MMDH à fin octobre 2023 à 81,6 MMDH à fin octobre 2024, en raison de la hausse de 9,2% des dépenses des ministères et de la baisse de 8,1% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 23,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,6 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 40,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 17,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 37,2 MMDH à fin octobre 2023 compte tenu d'un solde positif de 37,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2023	LF 2024	Octobre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	264.650	309.824	292.067	94,3%	10,4%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	225.425	280.422	254.648	90,8%	13,0%
Impôts directs	97.684	118.403	111.518	94,2%	14,2%
Impôts indirects	98.513	126.985	112.226	88,4%	13,9%
Droits de douane	12.702	15.748	13.382	85,0%	5,4%
Droits d'enregistrement et de timbre	16.526	19.286	17.522	90,9%	6,0%
1.2- Recettes non fiscales :	39.225	29.402	37.419	127,3%	-4,6%
Monopole et participations	12.064	19.480	13.585	69,7%	12,6%
Privatisation	0	5.000	1.700	34,0%	
Domaine	357	355	457	128,7%	28,0%
Autres recettes ⁽²⁾	26.804	4.567	21.677	474,6%	-19,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	258.013	317.655	268.559	84,5%	4,1%
2.1- Biens et services :	194.079	252.844	207.948	82,2%	7,1%
Personnel	125.704	161.623	135.226	83,7%	7,6%
Autres biens et services ⁽³⁾	68.375	91.221	72.722	79,7%	6,4%
2.2- Intérêts de la dette :	30.946	38.229	35.583	93,1%	15,0%
Intérieure	24.138	27.975	26.611	95,1%	10,2%
Extérieure	6.808	10.254	8.972	87,5%	31,8%
2.3- Compensation⁽³⁾	23.591	16.957	11.219	66,2%	-52,4%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	9.397	9.625	13.809	143,5%	47,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	6.637	-7.831	23.508		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	80.993	118.108	81.567	69,1%	0,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	36.217	-316	16.659		
6- SOLDE DES SEGMA	924	0	916		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-37.215	-126.255	-40.484		
8- VARIATION DES INSTANCES	-10.434	0	-11.828		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-47.649	-126.255	-52.312		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	17.494	73.624	60.678		
Dont :					
Adjudications	40.555		57.925		
Dépôts au Trésor	5.578		-504		
Compte courant à BAM	166		4.915		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	30.155	52.631	-8.366		
Tirages et dons	38.747	71.500	24.051		
Amortissement	-8.592	-18.869	-32.417		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2023	LF 2024	Octobre 2024	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	225.425	280.422	254.648	90,8%	13,0%
IMPÔTS DIRECTS	97.684	118.403	111.518	94,2%	14,2%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	88	89	97	109,0%	10,2%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	51.962	61.068	59.271	97,1%	14,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	42.759	52.882	48.624	91,9%	13,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	10	23	12	52,2%	20,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	15	0	8		-46,7%
<i>Majorations de retard</i>	1.883	2.952	2.337	79,2%	24,1%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	912	1.327	1.099	82,8%	20,5%
<i>Autres⁽³⁾</i>	55	62	70	112,9%	27,3%
DROITS DE DOUANE^(*)	12.702	15.748	13.382	85,0%	5,4%
IMPÔTS INDIRECTS	98.513	126.985	112.226	88,4%	13,9%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	26.153	32.038	28.791	89,9%	10,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	10.378	12.500	10.971	87,8%	5,7%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	13.480	16.737	14.913	89,1%	10,6%
<i>Autres^(*)</i>	2.295	2.801	2.907	103,8%	26,7%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	72.360	94.947	83.435	87,9%	15,3%
<i>à l'intérieur</i>	29.017	37.431	35.351	94,4%	21,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	43.343	57.516	48.084	83,6%	10,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	16.526	19.286	17.522	90,9%	6,0%
RECETTES NON FISCALES	39.225	29.402	37.419	127,3%	-4,6%
<i>Domaine</i>	357	355	457	128,7%	28,0%
<i>Monopoles et participations</i>	12.064	19.480	13.585	69,7%	12,6%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	5.000	1.700	34,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1.746	0	765		-56,2%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1.339	1.000	4.576	457,6%	241,7%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	23.719	3.567	16.336	458,0%	-31,1%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	264.650	309.824	292.067	94,3%	10,4%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

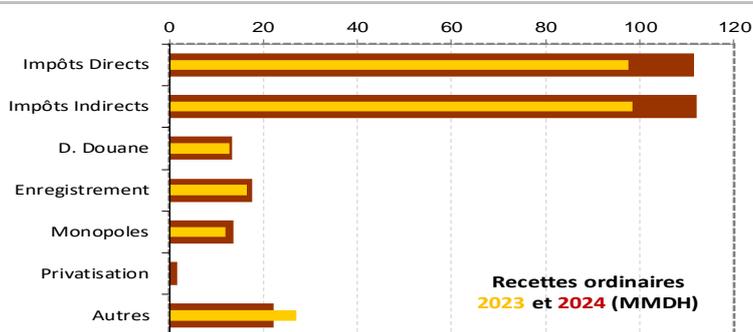
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 10,4% et des dépenses ordinaires émises de 4,1% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 23,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 52,3 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 8,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 60,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 292,1 MMDH contre 264,7 MMDH à fin octobre 2023, en hausse de 10,4% ou +27,4 MMDH.

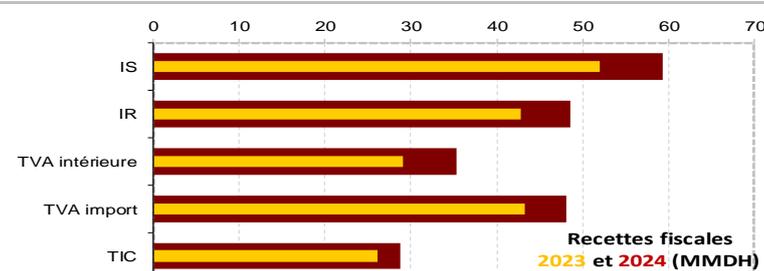
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 14,2%, des droits de douane de 5,4%, des impôts indirects de 13,9%, des droits d'enregistrement et de timbre de 6% et par la baisse des recettes non fiscales de 4,6%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 254,6 MMDH contre 225,4 MMDH à fin octobre 2023, en augmentation de 13% ou +29,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 9,9% et de la fiscalité domestique de 14,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 76.285 MDH à fin octobre 2024 contre 69.464 MDH un an auparavant, en hausse de 9,8% ou +6.821 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 99 MDH à fin octobre 2024 contre 62 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 76.379 MDH à fin octobre 2024 contre 69.525 MDH un an auparavant, en hausse de 9,9% ou +6.854 MDH par rapport à leur niveau à fin octobre 2023.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2024 ont atteint 13.358 MDH contre 12.686 MDH un an auparavant, soit une hausse de 5,3% ou +672 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 48.067 MDH à fin octobre 2024 contre 43.336 MDH à fin octobre 2023, enregistrant une hausse de 10,9% ou +4.731 MDH. A fin octobre 2023, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 4,2% par rapport à son niveau à fin octobre 2022, soit -1.898 MDH (43.343 MDH contre 45.241 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 5,9% ou -507 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 15,1% ou +5.238 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 14.860 MDH contre 13.442 MDH, en hausse de 10,5% par rapport à leur niveau de fin octobre 2023 ou +1.418 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 53 MDH à fin octobre 2024 contre 38 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 14.913 MDH contre 13.480 MDH, en augmentation de 10,6% par rapport à leur niveau de fin octobre 2023 ou +1.433 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 150,7 MMDH à fin octobre 2024 contre 133,9 MMDH à fin octobre 2023, en hausse de 12,5% ou +16,8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 13.710 MDH à fin octobre 2024 contre 9.335 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 164,4 MMDH à fin octobre 2024 contre 143,2 MMDH à fin octobre 2023, soit une hausse de 14,8% ou +21,2 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 57.136 MDH à fin octobre 2024 contre 50.644 MDH un an auparavant, en hausse de 12,8% ou +6.492 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 2.135 MDH à fin octobre 2024 contre 1.318 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 59.271 MDH à fin octobre 2024 contre 51.962 MDH à fin octobre 2023, en augmentation de 14,1% ou +7.309 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin octobre 2024 ont enregistré une hausse de 13,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2023 (48.322 MDH contre 42.460 MDH), soit +5.862 MDH, compte tenu de restitutions de 302 MDH contre 299 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 18,5% ou +674 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (4.318 MDH contre 3.644 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 20,8% ou +1.704 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
IR total	42.759	48.624	13,7%
dont IR prélevé par la DDP	8.183	9.887	20,8%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2024 se sont établies à 24.264 MDH contre 21.435 MDH à fin octobre 2023, en hausse de 13,2% ou +2.829 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 11.087 MDH à fin octobre 2024 contre 7.582 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 35.351 MDH contre 29.017 MDH un an auparavant, en hausse de 21,8% ou +6.334 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 15.841 MDH à fin octobre 2024 contre 10.841 MDH à fin octobre 2023, soit +5 MMDH. Les remboursements de TVA (15.841 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 11.087 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 4.752 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 17.522 MDH à fin octobre 2024 contre 16.526 MDH un an auparavant, soit une hausse de 6% ou +996 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 23,1%, résultant de recettes brutes de 2.337 MDH contre 1.883 MDH et de dégrèvements de 186 MDH à fin octobre 2024 contre 136 MDH un an auparavant.

- Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin octobre 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 1.099 MDH contre 912 MDH un an auparavant, en hausse de 20,5% ou +187 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 179 MDH contre 153 MDH, en hausse de 17% ou +26 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 37,4 MMDH contre 39,2 MMDH un an auparavant, en baisse de 4,6% ou -1,8 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (12.849 MDH contre 20.494 MDH) et des fonds de concours (765 MDH contre 1.746 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4.576 MDH contre 1.339 MDH), des recettes de monopoles (13.585 MDH contre 12.064 MDH) et de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat.

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 13.585 MDH à fin octobre 2024 contre 12.064 MDH à fin octobre 2023, en hausse de 12,6% ou +1.521 MDH.

Les recettes à fin octobre 2024 ont été versées notamment par l'OCP (5,8 MMDH contre 7,4 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (3,3 MMDH contre 2,5 MMDH) et Bank Al-Maghrib (2,8 MMDH contre 791 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
B.A.M	791	1.700	2.756	162,1%
I.A.M	360	800	690	86,3%
O.C.P	7.441	7.500	5.801	77,3%
ANCFCC	2.500	4.000	3.250	81,3%
Autres	972	5.480	1.088	19,9%
TOTAL	12.064	19.480	13.585	69,7%

- Privatisation⁶

A fin octobre 2024, les recettes de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 1,7 MMDH, représentant la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société La Mamounia ».

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 19,1% ou -5.127 MDH, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (12.849 MDH contre 20.494 MDH) et des fonds de concours (765 MDH contre 1.746 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

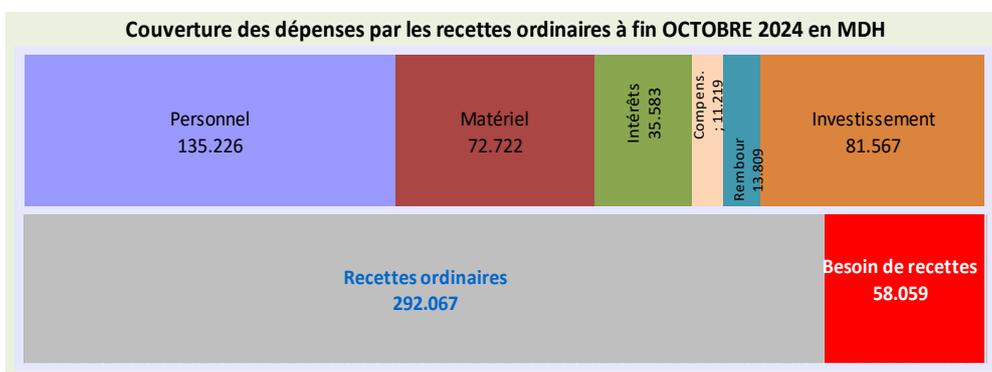
A fin octobre 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 72,3 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin OCTOBRE 2024				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	72.331	▲ 11,7%	26,0%
	- à l'importation	48.067	▲ 10,9%	17,3%
	- à l'intérieur	24.264	▲ 13,2%	8,7%
2	Impôt sur les sociétés	57.136	▲ 12,8%	20,5%
3	Impôt sur le revenu	48.322	▲ 13,8%	17,4%
4	Droits d'enregistrement	17.522	▲ 6,0%	6,3%
5	TIC prod. énergétiques	14.860	▲ 10,5%	5,3%
6	Monopoles	13.585	▲ 12,6%	4,9%
7	Droits de douane	13.358	▲ 5,3%	4,8%
8	TIC tabacs manufacturés	10.971	▲ 5,7%	3,9%
9	Recettes en atténuation de dépenses	4.576	▲ 241,7%	1,6%
10	Majorations de retard	2.151	▲ 23,1%	0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2024, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 108,8% contre 102,6% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2024, 46,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,9% aux dépenses de matériel, 12,2% aux intérêts de la dette, 3,8% aux émissions de la compensation et 4,7% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁶ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

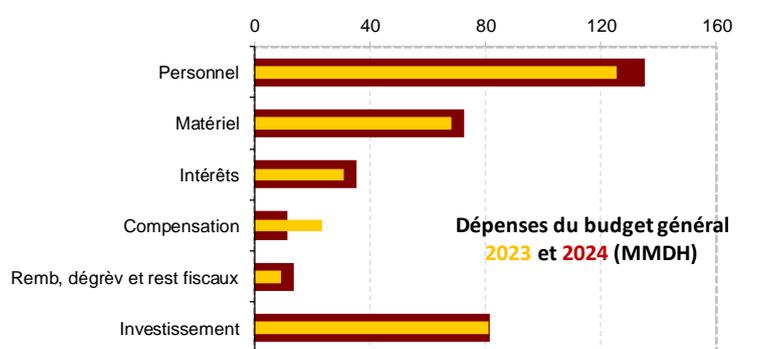
A fin octobre 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 614,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 74% contre 72% à fin octobre 2023 et un taux d'émission sur engagements de 88% contre 90% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2024					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	283.341	236.626	232.976	84%	98%
Investissement	146.762	108.135	81.567	74%	75%
C.S.T	295.614	169.543	128.054	57%	76%
SEGMA	5.671	3.033	1.288	53%	42%
Dettes	100.629	97.249	97.249	97%	100%
TOTAL	832.017	614.586	541.134	74%	88%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 411,8 MMDH à fin octobre 2024, en baisse de 1,7% par rapport à leur niveau à fin octobre 2023, en raison de l'augmentation de 2,6% des dépenses de fonctionnement et de 0,7% des dépenses d'investissement, conjuguée à la diminution de 12,2% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Fonctionnement	227.067	279.426	232.976	83%	2,6%
Investissement	80.993	118.108	81.567	69%	0,7%
Dettes	110.706	100.629	97.249	97%	-12,2%
TOTAL	418.766	498.163	411.792	83%	-1,7%

La baisse de 12,2% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 22,7% des remboursements du principal (61,7 MMDH contre 79,8 MMDH), conjuguée à la hausse de 15% des intérêts de la dette (35,6 MMDH contre 30,9 MMDH).

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 233 MMDH, dont 135,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,6%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 6,1% (55,5 MMDH contre 52,3 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 28,3% (28,4 MMDH contre 39,6 MMDH) en raison de la baisse de 52,4% des émissions de la compensation (11,2 MMDH contre 23,6 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 47% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (2.135 MDH contre 1.318 MDH) et des remboursements de la TVA à l'intérieur (11.087 MDH contre 7.582 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Personnel	125.704	161.623	135.226	84%	7,6%
Matériel	52.326	71.158	55.508	78%	6,1%
Charges communes	39.640	34.820	28.433	82%	-28,3%
dont compensation	23.591	16.957	11.219	66%	-52,4%
Dépenses imprévues		2.200			
Remb, dégr, rest fiscaux	9.397	9.625	13.809	143%	47,0%
TOTAL	227.067	279.426	232.976	83%	2,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 47% en raison notamment de la hausse de 817 MDH des restitutions de l'IS et de 3.505 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH à fin décembre 2023.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2024 se sont établis à 135,2 MMDH contre 125,7 MMDH, en hausse de 7,6% par rapport à leur niveau de fin octobre 2023 ou +9.522 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 114,1 MMDH, en augmentation de 7,4%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 5,9% et des rappels de 29,6% (8.720 MDH contre 6.728 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 72,7 MMDH, en hausse de 6,4% ou +4.347 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (33,3 MMDH contre 32,5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (10,8 MMDH contre 8,8 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 35,6 MMDH à fin octobre 2024 contre 30,9 MMDH à fin octobre 2023, en hausse de 15% ou +4.637 MDH. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de 10,2% des charges en intérêts de la dette intérieure (26.611 MDH contre 24.138 MDH) et de 31,8% de celles de la dette extérieure (8.972 MDH contre 6.808 MDH).

Compensation

A fin octobre 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 11,2 MMDH contre 23,6 MMDH un an auparavant, en diminution de 52,4% ou -12,4 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 13.809 MDH contre 9.397 MDH, en hausse de 47% ou +4.412 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (13.710 MDH contre 9.335 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (2.135 MDH contre 1.318 MDH) et des remboursements de la TVA intérieure (11.087 MDH contre 7.582 MDH).

A fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	9.335	9.499	13.710	144,3%	46,9%
Impôt sur les sociétés	1.318	1.150	2.135	185,7%	62,0%
Impôt sur le revenu	299	143	302	211,2%	1,0%
TVA intérieure	7.582	8.028	11.087	138,1%	46,2%
Majorations de retard	136	168	186	110,7%	36,8%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	62	126	99	78,6%	59,7%
Droits d'importation	16	19	24	126,3%	50,0%
TIC prod. énergétiques	38	97	53	54,6%	39,5%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	1	1	5		
TVA à l'importation	7	9	17	188,9%	142,9%
Autres	0	0	0		
TOTAL	9.397	9.625	13.809	143,5%	47,0%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2024 a été positif de 23,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 6,6 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

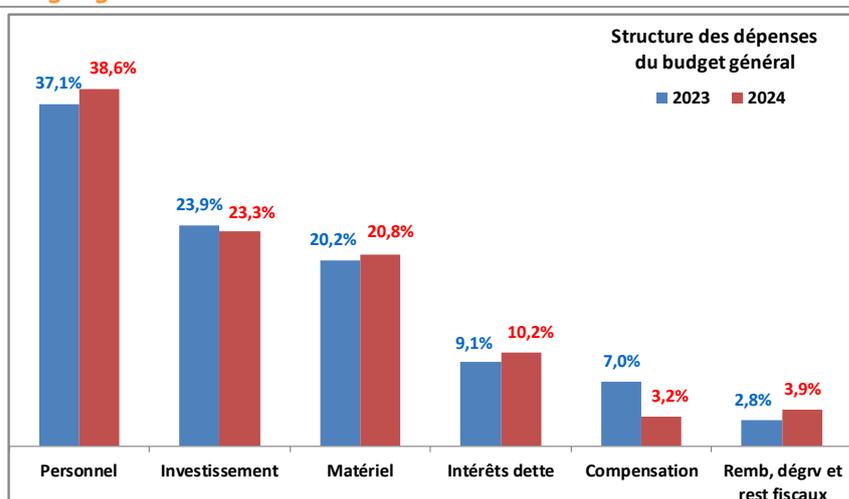
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 81,6 MMDH à fin octobre 2024 contre 81 MMDH un an auparavant, en hausse de 0,7% ou +574 MDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 9,2% et à la baisse des dépenses des charges communes de 8,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 23,5 MMDH contre 28,3 MMDH à fin octobre 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
Investissement total :	80.993	118.108	81.567	69%	0,7%
1- Ministères	41.443	81.696	45.237	55%	9,2%
2- Charges communes :	39.550	36.412	36.330	100%	-8,1%
- Concours divers	28.284	23.348	23.474	101%	-17,0%
- Ristournes d'intérêts	181	206	178	86%	-1,7%
- Autres	11.085	12.858	12.678	99%	14,4%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement et des émissions de dépenses de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
C.A.S	126.138	126.842	130.083	91.716	126.492	117.603	12.480
TVA des Coll.Terr.	32.403	40.692	37.653	26.706	40.692	33.093	4.560
Part régions (IS, IR, ...)	7.463	9.000	7.887	7.349	9.000	6.827	1.059
I.N.D.H	3.104	2.600	2.113	2.362	2.600	2.117	-4
Soutien prix. prd.alim.	334	600	387	1	600	1	386
F.S. Routier	3.016	2.850	3.539	2.350	2.850	2.414	1.125
F.D. Agricole	3.161	4.200	3.770	3.501	4.200	4.306	-536
Remploi domanial	13.205	1.500	19.137	10.574	1.500	8.494	10.643
Lutte contre chômage	1.932	1.500	2.385	1.585	1.500	1.793	592
Dons des pays du CCG	695	350	0	570	0	457	-457
Appui Cohés. Sociale	13.892	25.000	21.949	8.677	25.000	28.302	-6.353
F.S. Habitat	1.682	2.000	4.584	2.035	2.000	4.446	138
Gestion Covid-19	4	0	4	1.075	0	0	4
Gestion effets séisme	16.163	15.000	2.273	2.258	15.000	7.252	-4.979
Autres CAS	29.084	21.550	24.402	22.674	21.550	18.101	6.301
C. Dép. Dotation^(**)	14.331	10.801	14.582	11.119	10.801	9.861	4.721
Autres C.S.T	47	143	48	1.463	809	590	-542
TOTAL	140.516	137.786	144.713	104.298	138.102	128.054	16.659

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
Exploitation :	880	0	878		-0,2%
Recettes	2.193	1.746	2.047	117%	-6,7%
Dépenses	1.313	1.746	1.169	67%	-11,0%
Equipement :	44	0	38		-13,6%
Recettes	186	286	157	55%	-15,6%
Dépenses	142	286	119	42%	-16,2%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 94,3% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 84,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 69,1%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH

	LF 2024	OCTOBRE 2024	Taux de réalisation	Ecart
1- RECETTES ORDINAIRES	309.824	292.067	94,3%	-17.757
1.1- Recettes fiscales :	280.422	254.648	90,8%	-25.774
<i>Impôts directs</i>	118.403	111.518	94,2%	-6.885
<i>Impôt sur les sociétés</i>	61.068	59.271	97,1%	-1.797
<i>Impôt sur le revenu</i>	52.882	48.624	91,9%	-4.258
<i>Impôts indirects</i>	126.985	112.226	88,4%	-14.759
<i>TVA à l'intérieur</i>	37.431	35.351	94,4%	-2.080
<i>TVA à l'importation</i>	57.516	48.084	83,6%	-9.432
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	32.038	28.791	89,9%	-3.247
<i>Droits de douane</i>	15.748	13.382	85,0%	-2.366
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	19.286	17.522	90,9%	-1.764
1.2- Recettes non fiscales :	29.402	37.419	127,3%	8.017
<i>Monopole et participations</i>	19.480	13.585	69,7%	-5.895
<i>Domaine</i>	355	457	128,7%	102
<i>Autres recettes</i>	9.567	23.377	244,4%	13.810
2- DEPENSES ORDINAIRES	317.655	268.559	84,5%	-49.096
2.1- Biens et services :	252.844	207.948	82,2%	-44.896
<i>Personnel</i>	161.623	135.226	83,7%	-26.397
<i>Autres biens et services</i>	91.221	72.722	79,7%	-18.499
2.2- Intérêts de la dette :	38.229	35.583	93,1%	-2.646
<i>Intérieure</i>	27.975	26.611	95,1%	-1.364
<i>Extérieure</i>	10.254	8.972	87,5%	-1.282
2.3- Compensation	16.957	11.219	66,2%	-5.738
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	9.625	13.809	143,5%	4.184
3- INVESTISSEMENT	118.108	81.567	69,1%	-36.541

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 40,5 MMDH à fin octobre 2024 contre un déficit budgétaire de 37,2 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,2 MMDH à fin octobre 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une diminution de 11,8 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 52,3 MMDH contre un besoin de financement de 47,6 MMDH à fin octobre 2023 et d'un flux net négatif de 8,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 30,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 60,7 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 17,5 MMDH à fin octobre 2023.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2024, le financement extérieur net a été négatif de 8,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 32,4 MMDH et les tirages ont été de 24,1 MMDH, dont 13,5 MMDH auprès de la BIRD et 3,3 MMDH auprès du FMI.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 57,9 MMDH contre 40,6 MMDH un an auparavant ;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 504 MDH contre une hausse de 5,6 MMDH à fin octobre 2023 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant de 4,9 MMDH contre 166 MDH à fin octobre 2023 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'octobre 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début novembre 2024, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 111,6 MMDH à fin octobre 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en diminution de 504 MDH.

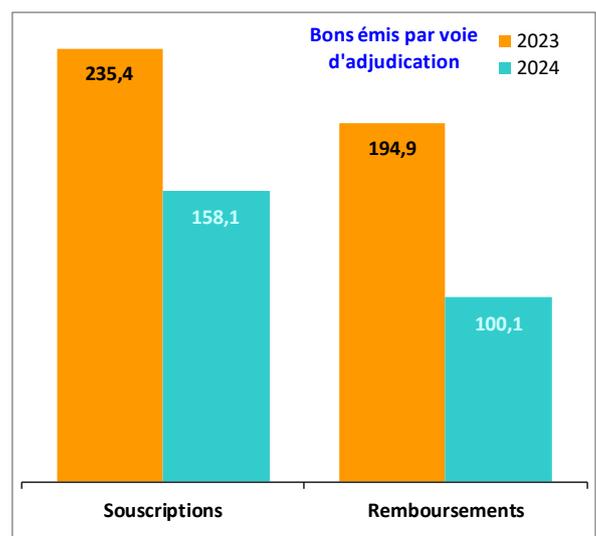
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 6 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 3,8 MMDH effectués en octobre 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre 2024.

Dettes intérieure

S'élevant à 758,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 7,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2023. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 57,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 158,1 MMDH et de remboursements pour 100,1 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 40,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 235,4 MMDH et de remboursements pour 194,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
Adjudications	699.382	158.074	100.150	757.307	8,3%
13 semaines	406,8	5.153,2	4.310,0	1.250,0	
26 semaines	2.079,4	1.408,9	2.879,4	608,9	
52 semaines	30.609,4	3.955,1	19.882,4	14.682,1	
2 ans	94.803,5	34.439,0	28.871,3	100.371,2	
5 ans	130.792,5	24.715,2	25.161,6	130.346,1	
10 ans	152.831,9	26.462,9	14.124,1	165.170,7	
15 ans	154.900,1	18.052,9	0,0	172.953,0	
20 ans	89.422,0	16.469,0	4.920,9	100.970,1	
30 ans	43.536,8	27.418,2	0,0	70.955,0	
Autres	4.677	3.698	6.757	1.618	-65,4%
Total	704.059	161.772	106.907	758.925	7,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 40,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	5.659,0	0,0
2 ans	6.832,6	0,0
5 ans	17.255,6	6.469,9
10 ans	8.882,1	8.972,6
15 ans	0,0	3.844,8
20 ans	1.743,4	3.011,3
30 ans	0,0	16.878,7
Total	40.372,7	39.177,3